

Conseils municipaux

Conseil municipal du 15 avril 2021

Les élus liancourtois se sont réunis dans la salle du restaurant scolaire pour examiner les différents points à l'ordre du jour, en présence de la presse mais en l'absence de public compte-tenu des conditions sanitaires actuelles.

Cette séance était essentiellement consacrée à des thématiques financières avec les votes du compte de gestion du Trésorier, du compte administratif, des taux des taxes locales et du budget primitif 2021.

Il est important de souligner que les membres de l'opposition ont voté pour le budget, validant de fait l'ensemble des choix de l'équipe municipale majoritaire issue de la liste "Liancourt avance".

Lors de cette réunion, les élus ont décidé de poursuivre les efforts en matière de sécurité publique en votant à l'unanimité pour la création d'un troisième poste de policier municipal.

Les élus ont également pris la décision de confier à une société Gescime, experte funéraire pour les collectivités, la reprise de 150 concessions en état d'abandon au cimetière communal.

La séance s'est achevée par les questions diverses de l'opposition.

Le compte-rendu de la séance sera publié très prochainement.

Question 1

Question posée par Pauline Desguerre

Monsieur le Maire, grâce aux aménagements des voiries donnant accès aux écoles communales rue du Général Leclerc et rue du Général de Gaulle, est-il possible d'envisager la création et où la présence d'ASVP pour renforcer efficacement la sécurité des enfants aux horaires d'entrée et de sortie quotidiens.

Réponse apportée par Laëtitia Coquelle

Cette question de la sécurité aux abords des écoles est très importante et vous faites bien de souligner que le point central du règlement de cette question est l'aménagement routier : l'effort engagé aux abords du groupe scolaire Albert Camus a montré son efficacité et a inspiré le projet d'aménagement aux abords du groupe scolaire Jean Macé.

Au-delà de cette stratégie d'aménagement, je vous rappelle qu'un policier municipal est déjà présent aux entrées et sorties des écoles. Comme vous le savez, puisque le Conseil municipal vient d'adopter une délibération en ce sens, la municipalité a engagé le recrutement d'un troisième policier municipal qui viendra soutenir l'ambition de la municipalité en matière de sécurité sur tous les aspects. Nous avons préféré cette solution au recrutement d'un ASVP dont les fonctions sont très limitées en matière de sécurité publique, notamment en matière de verbalisation des infractions ou de vidéoverbalisation.

J'espère que ces arguments vous auront convaincu de l'investissement de la commune dans la sécurisation routière aux abords des écoles.

Question 2

QUESTION 2

Question posée par Sandra Hannebert

Monsieur le Maire, les événements que nous subissons depuis 1 an nous ont montré l'importance d'être informés rapidement. Hélas 20 % de nos concitoyens n'utilisent pas les outils numériques. Le Flash municipal devient alors le seul moyen de se tenir informé des actions et manifestations locales. Hors il ne paraît qu'une fois par mois. Serait-il envisageable d'installer un panneau d'information lumineux dans le centre-ville afin de faire circuler plus facilement l'information.

Réponse apportée par Sébastien Rabineau

Je vous remercie de cette question qui me donne l'occasion, en l'absence de Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de l'information qui m'a transmis ces éléments, de faire le point sur les outils de communication de la commune et les récentes évolutions dans ce domaine.

En raison d'une forte demande, la commune a investi le champ de l'information numérique au travers, en premier lieu, d'un site internet et plus récemment de pages sur certains réseaux sociaux. Cette stratégie se révèle très efficace puisqu'elle permet à la fois de transmettre une information activement (au travers d'une lettre d'information, de publications sur les réseaux sociaux ou même d'alertes SMS sur inscription) et de permettre à tous d'aller chercher un renseignement facilement (horaires, menus, adresses...). C'est aussi un canal d'échange par lequel des questions sont régulièrement adressées aux élus par les administrés. En parallèle, de nombreux services sont numérisés ou en cours de numérisation, je citerai en exemple le portail famille qui a démontré son efficacité et amélioré le confort des familles au quotidien.

En parallèle, la municipalité n'a pas abandonné les stratégies plus traditionnelles avec un magazine municipal permettant une information au long cours et des flash municipaux que vous évoquez, qui répondent à des enjeux de communication plus quotidiens. Je compléterai cette description avec l'affichage dans les panneaux municipaux et les courriers adressés qui se sont notamment révélés très utiles dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Vous évoquez dans votre question un chiffre selon lequel une personne sur cinq serait éloignée du numérique. Je suis embarrassé car je n'ai pas du tout les mêmes chiffres et il serait intéressant de creuser le sujet pour comprendre ces écarts... Mais notre équipe partage globalement votre inquiétude sur ce sujet, nous avons d'ailleurs choisi d'investir, comme évoqué à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires, dans un programme de lutte contre la fracture numérique. C'est d'autant plus important que de nombreuses administrations de l'Etat se reposent sur le numérique pour assurer la simplification du rapport à l'usager. De nombreuses études existent également sur l'efficacité des autres médias : combien de personnes jettent l'information municipale reçue dans la boîte aux lettres sans y jeter un œil ou encore combien de personnes lisent l'affichage public ou les panneaux publicitaires affectés à des campagnes publiques ?

Pour répondre à la question précise des panneaux lumineux, Valérie Menn m'a également demandé de vous préciser que nous avons d'ores et déjà intégré leur présence dans deux grands projets d'aménagement de l'espace public : l'avenue du Général de Gaulle et ses abords d'une part et la place de La Rochefoucauld d'autre part. Il s'agit donc d'une nouvelle occasion de diversifier les moyens par lesquels nous nous adressons aux Liancourtoises et aux Liancourtois.

Question 3

Question posée par Casimir Szepizdyn

Monsieur le Maire, est-il possible d'installer un abribus pour nos enfants au niveau de la gare routière se situant à proximité du collège de Liancourt ?

Réponse apportée par Laëtitia Coquelle

Je commencerai par vous proposer de remarquer, lors de vos déplacements à Liancourt et ailleurs, que la plupart des abribus qui sont sur la commune ont été financés par le Département, en témoignent les nombreux logos et l'exploitation en matière d'affichage qui en est faite par le Conseil Départemental (notamment la campagne "J'aime l'Oise", dernièrement). Les gares routières, dans leur dimension d'intermodalité, répondent d'ailleurs aux compétences de Oise Mobilité qui réunissent le Département et les intercommunalités.

Pour ce qui est de notre cas particulier, nous étudierons cette question dans une prochaine commission de l'enfance et de la jeunesse notamment afin de dimensionner au mieux cet équipement, un simple abribus ne pouvant permettre de protéger les nombreux lycéens qui attendent les cars rue Louis Lumière. La problématique de dégradations éventuelles devra être abordée afin d'éviter des incidents

dans cette zone peu fréquentée en dehors des heures de fonctionnement du collège.

J'invite donc vos collègues qui sont membres de cette commission à vous tenir au courant de notre réflexion sur le sujet.

Question 4

Question posée par Ophélie Van Elsuwe

Disposant d'un patrimoine foncier bâti important et notamment à destination et à usage commercial notre commune au regard de la crise sanitaire et de ses impacts sur nos commerçants et nos artisans, bien que n'ayant pas la compétence développement économique qui a été transférée à l'intercommunalité, notre commune ne peut-elle pas accorder une aide directe à nos créateurs de liens et de richesses comme pour les aider par exemple au paiement de leur loyer dû à notre collectivité ?

Réponse apportée par Sébastien Rabineau

Votre question est double.

D'une part, vous remarquez la politique ambitieuse d'acquisition foncière de la commune qui est la seule qui permet de mener une politique commerciale fructueuse. Grâce à cette politique, nous avons pu voir des installations récentes sur la commune (laverie-retouche, coiffeur barbier, simulateur de tir...) et d'autres projets sont en cours de qualification, parfois retardés par la crise sanitaire. Je vous remercie de noter que la municipalité, qui aurait pu se détacher de ces questions en se cachant derrière le transfert de compétence développement économique à l'intercommunalité, est restée investie dans l'accompagnement des entreprises liancourtoises.

D'autre part, vous nous interrogez sur l'aide directe que pourrait apporter la commune comme bailleur à un commerçant. La question du loyer ne saurait, pour les commerçants, être séparée des autres charges fixes et doit donc être considérée dans une stratégie globale de lutte contre les effets économiques de la crise sanitaire. C'est l'Etat, avec l'assistance des intercommunalités dont la Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée Dorée, qui a pris en charge l'accompagnement financier des entreprises avec de nombreux dispositifs (chômage partiel, indemnités pour fermeture...). C'est la seule solution pour s'assurer que ces aides soient distribuées équitablement entre les entreprises qui en ont besoin.

J'ajoute que la mairie, lorsqu'elle met en location un bien dont elle est propriétaire, le fait au nom des contribuables et qu'elle a, à ce titre, un certain nombre d'obligations légales mais aussi morales pour ne pas céder au clientélisme : respecter les prix du marché, les usages et le contexte normatif. C'est ce que l'équipe municipale s'attache à faire depuis bientôt 32 ans.

Découvrez le débat d'orientations budgétaires 2021

Fichier

[Débat d'orientations budgétaires 2021 \(.pdf - 1.42 Mo\)](#)